

Bulletin municipal n°2-20

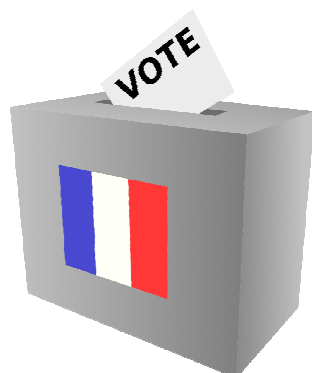
www.mairie-beaufou.fr

☎ 02 51 31 21 94

FEVRIER 2020

✉ mairie.beaufou@wanadoo.fr

ELECTIONS MUNICIPALES



Elles auront lieu le dimanche 15 mars 2020 à la mairie de 8H00 à 18H00.

Pour pouvoir voter, il est indispensable de présenter une pièce d'identité avec photo (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, permis de chasser, carte

de combattant, carte d'invalidité...)

Sans pièce d'identité, votre bulletin de vote ne pourra pas être accepté par le Président du bureau de vote, même s'il vous connaît personnellement.

Pour que le vote soit valable le bulletin de vote ne doit pas être modifié : le panachage, l'adjonction de noms, la modification de l'ordre de présentation des candidats ne sont pas autorisés.

La commune dépassant 1 500 habitants, 19 conseillers seront à élire (contre 15 actuellement).

RENCONTRE DES COMMUNES AUX NOMS BURLESQUES

La 18ème rencontre des communes de France aux noms burlesques aura lieu le samedi 4 juillet 2020 à Arnac (15) dans le Cantal.

En 2020, année électorale et pour éviter les déboires de 2014 avec le désistement de Mariol, trois mois avant la fête suite au changement de maire, Arnac dans le Cantal s'est proposé d'accueillir le rassemblement des communes aux noms burlesques à minima sur une journée.

Voici le programme de cette journée.

- Vendredi 3 juillet : accueil des participants à partir de 17h.

- Samedi 4 juillet :

9h : Accueil des délégations à la mairie d'Arnac,

10h : Assemblée générale de l'association,

13h : Repas

15h30 : Inauguration du marché avec les produits de chaque délégation.

La commune d'Arnac, 154 habitants, possède une structure de vacances « La Gineste » (photo ci-contre) ne pouvant accueillir que 150 personnes maximum, le nombre de participants hébergés de chaque délégation est limité à 5. La délégation peut être plus nombreuse si elle gère son hébergement.

Les forfaits sont les suivants :

- Grand week-end (nuitée du vendredi et samedi soir, repas samedi midi) : 62 €

- Petit week-end (repas samedi midi et nuitée du samedi soir) : 37 €

Comme tous les ans, une délégation de Beaufou sera présente à la manifestation. Elle tiendra le stand communal présentant différents produits de la commune et de la Vendée.

Tout habitant de Beaufou a la possibilité de s'inscrire lors de la réunion le **mercredi 11 mars à 20h30** à la salle communale.



QU'EST-CE QUE L'ENQUETE PUBLIQUE ?

L'enquête publique concerne l'ensemble des habitants des 15 communes de Vie et Boulogne. Elle permet à chacun de prendre connaissance du PLUi-H et d'exprimer son avis, avant son approbation.

L'enquête publique portera également sur l'actualisation des Zonages d'Assainissement des Eaux Usées (ZAEU) des communes et la création de Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques.

PARTICIPEZ A L'ENQUETE :

- **Quand ?**

Du vendredi 10 avril 2020 à partir de 9h au jeudi 14 mai 2020 jusqu'à 17h.

- **Où consulter le dossier ?**

Le dossier est consultable :

- **au siège de la Communauté de Communes** au Poiré-sur-Vie et **dans les 15 mairies** de Vie et Boulogne, aux jours et heures habituels d'ouverture au public

- **En ligne**, à l'adresse suivante : <https://www.democratie-active.fr/enquetepublique-ccvb/>

- **Comment faire part de ses observations ?**

- **Rencontrez les Commissaires enquêteurs**, sans rendez-vous, lors d'une des permanences (voir dates et lieux ci-dessous)

- Consignez vos observations **sur le registre d'enquête** à la mairie, à la Communauté de Communes, ou sur le registre dématérialisé : <https://www.democratie-active.fr/enquetepublique-ccvb/>

- Faites part de vos observations aux Commissaires enquêteurs par courriel à enquetepublique-ccvb@democratie-active.fr ou par voie postale à l'adresse suivante : à l'attention du **Président de la Commission d'enquête, Communauté de Communes Vie et Boulogne, Pôle Aménagement – service urbanisme, 24 rue des Landes, 85170 LE POIRE SUR VIE.**

QUE DEVIENDRONT LES AVIS FORMULES ?

A la suite de l'enquête publique, le PLUi-H pourra être modifié pour prendre en compte les remarques avant son approbation. Il entrera en vigueur au cours de l'année 2020 en remplacement des PLU communaux.

PERMANENCES DES COMMISSAIRES ENQUETEURS

Mairie d'AIZENAY Avenue de Verdun 85190 AIZENAY	Vendredi 10 avril de 14h à 17h Samedi 18 avril de 9h à 12h Lundi 4 mai de 15h à 19h
Mairie d'APREMONT 9 Place du Calvaire 85220 APREMONT	Jeudi 16 avril de 9h à 12h Mardi 5 mai de 14h à 17h
Mairie de BEAUFOU Place des Tilleuls 85170 BEAUFOU	Mardi 21 avril de 9h à 12h Lundi 11 mai de 15h à 18h
Mairie de BELLEVIGNY Place de l'Hôtel de Ville – Belleville-sur-Vie 85170 BELLEVIGNY	Mardi 14 avril de 9h à 12h Jeudi 30 avril de 15h à 19h Lundi 4 mai de 9h à 12h
Mairie de FALLERON 11 Place de la Mairie 85670 FALLERON	Jeudi 16 avril de 14h à 17h Jeudi 7 mai de 14h à 17h
Mairie de GRAND'LANDES 10 Rue de la Mairie 85670 GRAND'LANDES	Mercredi 15 avril de 9h à 12h Jeudi 14 mai de 9h à 12h
Mairie de LA CHAPELLE-PALLUAU 1 Rue de l'École 85670 LA CHAPELLE-PALLUAU	Mardi 21 avril de 14h à 17h Mercredi 13 mai de 9h à 12h
Mairie de LA GENETOUZE 9 Place de la Mairie 85190 LA GENETOUZE	Vendredi 17 avril de 14h à 17h Jeudi 7 mai de 9h à 12h
Mairie de LE POIRE-SUR-VIE 4 Place du Marché – CS 70 004 85170 LE POIRE-SUR-VIE	Mardi 14 avril de 15h à 19h Jeudi 30 avril de 9h à 12h Mercredi 6 mai de 9h à 12h

Mairie de LES LUCS-SUR-BOULOGNE 164 Avenue des Pierres Noires 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE	Mercredi 15 avril de 14h à 17h Mardi 5 mai de 9h à 12h
Mairie de MACHÉ 1 Rue du Calvaire 85190 MACHE	Lundi 20 avril de 9h à 12h Mardi 12 mai de 9h à 12h
Mairie de PALLUAU 5 Rue Maréchal de Lattre de Tassigny 85670 PALLUAU	Vendredi 24 avril de 9h à 12h Mardi 28 avril de 9h à 12h
Mairie de SAINT-DENIS-LA-CHEVASSE 6 Rue Abbé Pierre Arnaud 85170 SAINT-DENIS-LA-CHEVASSE	Vendredi 17 avril de 9h à 12h Lundi 11 mai de 9h à 12h
Mairie de SAINT-ÉTIENNE DU BOIS 2 Place de l'Église 85670 SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS	Lundi 20 avril de 14h à 17h Mardi 12 mai de 14h à 17h
Mairie de SAINT-PAUL-MONT-PENIT 2 Rue des Châtaigniers 85670 SAINT-PAUL-MONT-PENIT	Mercredi 22 avril de 9h à 12h Mercredi 13 mai de 14h à 17h
Communauté de Communes Vie et Boulogne 24 rue des Landes 85170 LE POIRE-SUR-VIE	Vendredi 10 avril de 9h à 12h Jeudi 14 mai de 14h à 17h

Contact : Service Aménagement du territoire
24 rue des Landes 85170 Le Poiré-sur-Vie
Tél : 02 51 31 60 09

ANNONCES

THÉÂTRE

Le Syndrome du Saint-Bernard

Une Comédie d'Isabelle Oheix

BEAUFOU Salle Municipale

Mars 2020

Vendredi 20 Mars à 20H30
Samedi 14 et 21 Mars à 20H30
Dimanche 15 et 22 Mars à 15H00

Tarifs entrée : 8€ Adulte et 2€ Enfant (-14ans)
Possibilité de réservation : 02.51.31.25.90 / 06.22.04.98.20



ACCUEIL DE LOISIRS

Tél : 07 83 39 31 05

"La nature se réveille" Mercredi 04/03

Décore le centre - Plantation de fleurs

Mercredi 12/03

- 6 ans : jolis bouquets
+ 6 ans : fabrication de mangeoire oiseaux

Mercredi 18/03

Intervention Cicadelle

Mercredi 25/03

A la recherche de la fleur mystérieuse

Fais ce qu'il te plaît : Perles - Jeux de société...

LOTO

Dimanche 05
AVRIL 2020

A 14H, salle communale de Beaufou
Pas de réservation - Ouverture des portes à 13h00
Bar et crêpes à l'entracte

Organisé par l'APEL de l'école Ste Thérèse de Beaufou

MEDIATHEQUE SAMEDI 4 AVRIL à 11 H CONTE MUSICAL

Proposé par l'école de Musique
des Lucs-sur-Boulogne

SORTIE CINEMA SENIORS VENDREDI 13 MARS Rendez-vous à 13h à la mairie Inscription avant le 6 mars à la mairie Participation 6 euros

Conseil municipal du 25 février 2020

INTERCOMMUNALITE

- PLUiH

L'enquête publique aura lieu du 10 avril au 14 mai 2020. Le commissaire enquêteur tiendra une permanence à la mairie de Beaufou le mardi 21 avril de 9h à 12h et le lundi 11 mai de 15h à 18h.

Le projet est aussi consultable dans toutes les mairies du territoire et à la communauté de communes.

- Plan climat air énergie territorial (PCAET)

Le parc éolien communal produit annuellement 20 111 MWh et permet d'éviter la production de 5 872 tonnes de CO2.

Il alimente 2 755 équivalents foyers soit 6 337 équivalents habitants.

- Orientations budgétaires

Le Conseil municipal est informé des orientations budgétaires 2020 de la communauté de communes Vie et Boulogne prises au bénéfice de la commune

- Dotation de solidarité : 21 603 €
- Attribution de compensation : 118 177 €
- Fonds de concours : 71 748 €
- FPIC : Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales : 50 917 €

ECONOMIE ET FINANCES

Les comptes 2019 sont arrêtés comme suit :

Budget principal

Dépenses de fonctionnement :	701 308
Recettes de fonctionnement :	1 019 014

Dépenses d'investissement :	951 169
Recettes d'investissement :	852 206

Le solde global s'élève à	+ 218 743 €
---------------------------	-------------

Les principales dépenses d'investissement ont été l'agrandissement de la médiathèque, de l'accueil périscolaire et du restaurant scolaire ainsi que la troisième phase de l'aménagement des abords de la mairie.

Montant des participations 2019

- La commune a financé les activités accueil périscolaire, restaurant scolaire et transport scolaire organisées par Familles Rurales Beaufou à hauteur de 46 503 euros.

- La somme de 37 057 € a été versée aux différentes communes qui accueilleraient 56 élèves de Beaufou dans les écoles publiques en 2019.

- La commune a versé la somme de 5 685 € pour les centres de loisirs d'été et des petites vacances ainsi que l'animation jeunesse organisés aux Lucs-sur-Boulogne, Bellevigny et St Etienne du Bois auxquels des enfants de Beaufou ont participé.

Budget assainissement

L'excédent de clôture s'élève à 252 339 €

Budget lotissement les Néliers

Le budget présente un excédent de 159 176 €

Budget lotissement Val du Coudreau

Un déficit de 254 626 € est constaté.

Budget Location immobilière

Il présente un excédent de 13 293 €.

Vote des Subventions 2020 aux associations

Associations communales	
Club 3ème âge jeunes autrefois	184
Société de Chasse St Hubert	550
DYNAMIQUE FORME	206
FOYER DES JEUNES	530
ASL TENNIS DE TABLE	1 490
ASL TENNIS TABLE NATIONAL	1 000
ASL CYCLOTURISME	126
ASL FOOTBALL	1 290
AFN BEAUFOU	258
CHORE'AME	1 000
MOTO CLUB	320
Associations Intercommunales	
Groupement noms burlesques	152,80
Centre de soins Les Lucs	93
Protection civile intercommunale	218
Ecole musique Les Lucs	2 900
Fondation Patrimoine	120
ADMR	1 233,20
Association donneurs de sang	35
Centre de Loisirs Les Lucs	Accord
Centre de loisirs Bellevigny	Accord
Associations scolaires hors commune	
AFR Transport Le Poiré	480
Restaurant scolaire	0,35 €/repas
Associations scolaires communales	
Convention école de Beaufou 171 élèves x 617,57 €	105 433,47
Projets pédagogiques	4 275
OGEC Beaufou	700
APEL Beaufou	357
AFR transport, cantine et accueil périscolaire (équilibre des comptes)	Accord

- Vote du budget 2020

Budget principal

Il s'équilibre en fonctionnement à 1 166 776 € et en investissement à 1 571 322 €.

Les principales dépenses prévues sont des travaux de voirie, un local au terrain de moto-cross, le financement du city stade, l'étude de la salle de danse, les réseaux de l'aménagement de la rue Jeanne Roy et le remboursement d'un prêt relais de 600 000 €. Leur financement est assuré principalement par les fonds propres de la commune pour 732 490 €, le remboursement de la TVA 185 000 €, les subventions à recevoir pour 240 830 € et un emprunt de 350 000 €.

- Budget assainissement

Il s'équilibre en fonctionnement à 153 026 € et en investissement à 176 313 €. Il est prévu d'effectuer un diagnostic du système d'assainissement en 2020 pour réaliser ensuite les travaux nécessaires à son extension.

- Budget Locations immobilières

L'activité de location du salon de coiffure s'élève en fonctionnement à 11 068 €, en investissement à 8 525 €. A noter que le montant du loyer perçu couvre le remboursement du prêt. Il est prévu d'installer une climatisation dans le local.

- Budget Lotissement Hameau des Néliers

Le budget s'équilibre à 159 176 €. Les travaux étant terminés et l'ensemble des lots vendus, le solde est versé au budget principal de la commune.

- Budget lotissement le Val du Coudreau

Les dépenses 2020 consistent en la réalisation de la voirie définitive de la tranche 1A.

Le déficit 2019 de 254 626 euros sera compensé avec les ventes prévues de la tranche 1B.

FAMILLE ENFANCE JEUNESSE

CMJ

Le nouveau Conseil municipal des jeunes a établi ses projets :

- Aménagements pour la biodiversité (planter plus de fleurs, plus d'arbres, un potager, des hôtels à insectes, des nichoirs)
- Prévoir une journée pour ramasser les déchets
- Après-midi laser game avec stand glaces, bonbons, limonade
- Journée secourisme
- Journée pique-nique
- Cabane à livres
- Décoration du city stade pour les JO 2020

Une naissance : un arbre

L'inauguration de la plaque des prénoms des enfants nés en 2019 aura lieu le 1^{er} mars à 11h sur l'espace derrière les salles.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- Val du Coudreau :

Les travaux de finition de la tranche 1A sont en cours de réalisation.

Actuellement dans la tranche 1B, 17 lots sont retenus sur les 23 possibles.

- Aménagement des abords de la mairie :

Les travaux de remise en état du mur de la médiathèque ont été réalisés par la CAJEV.

BATIMENTS

- Moto-Cross :

Les modules ont été livrés et ont été aménagés en interne. L'installation sur place se fera lors de la réalisation des fondations et de l'assainissement.

La finition en adhésif est attribuée à la société MDS.

ANIMATION

- Expo photos

Elle aura lieu du 11 au 27 septembre et accueillera Dan ANCANTE qui exposera plusieurs séries de photo noir et blanc, dont la série « Le temps des grenadines » ayant pour sujet l'enfance.

- Communes aux noms burlesques :

La 18^{ème} manifestation aura lieu à Arnac dans le cantal le samedi 4 juillet 2020.

ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

- Assainissement collectif

La réunion de lancement du diagnostic est prévue le 6 mars à 14h.

- Ecluse rue Joubert de la Cour

L'objectif est de sécuriser le déplacement des piétons au niveau du virage de la Rue Joubert de la Cour avec l'agrandissement du trottoir.

Plusieurs solutions ont été étudiées, à ce jour aucune n'a donné satisfaction.

Elections municipales : 15 et 22 mars de 8h à 18h